



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1) ATTESTATION.

Pour pratiquer le kitesurf lors d'un stage DKite-School, j'atteste:

- Savoir nager un 50 mètres minimum. (attestation obligatoire pour les mineurs)
- Ne pas avoir d'appréhension en milieu aquatique.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la

pratique du kitesurf et ceci le premier jour du stage. **(Obligatoire)**

- Pour les mineurs, remplir l'encadré accord parental sur la fiche d'inscription.

**(Obligatoire)**

**Si ces documents ne sont pas présentés le premier jours du stage, Vous atteste les avoir en votre possession et Dkite décline alors toutes responsabilités.**

## 2) INSCRIPTION.

Une pré-réservation nominative doit se faire par téléphone ou E-mail Et ceci afin vérifier la disponibilité des dates souhaitées. Ensuite, il faudra confirmer par courrier (remplir le bulletin d'inscription dûment rempli accompagné du chèque d'arrhes de 100 € par personne ou règlement intégral en fonction de votre choix et ceci à l'ordre de Dkite-school Fabien MARKEY) dans les 6 jours ouvrés suivant. Passé le délai de 6 jours à compter de la pré-inscription par téléphone, sans réception des documents confirmant l'inscription, nous nous réservons la possibilité de ré-attribuer les dates de stage.

Une confirmation vous sera adressée à réception par e-mail ou par téléphone.

Le règlement du solde se fera au plus tard lors de l'accueil le premier jour du stage.

**(chèque ou espèce uniquement)**

Toute personne n'ayant pas versée les arrhes et reçue confirmation, est susceptible de ne pas pouvoir être intégrée au stage. Afin de garder une qualité et une convivialité supérieure, nous acceptons 4 stagiaires maximum dans nos stages, c'est ce qui explique cette procédure un peu rigoureuse. Pour les réservations le cachet de la poste fera foi.

Les tarifs sont fixés définitivement et non modifiable lors de l'inscription avec le paiement des arrhes.

## 3) LICENCE ET ASSURANCE FFV.

La souscription à une licence de la Fédération Française de Vol Libre (FFVL) est **obligatoire et n'est pas incluse dans le tarif du stage.** Elle sera à souscrire avec le moniteur le premier jour du stage et à régler par chèque uniquement libellé à l'ordre de la FFVL (chèque indépendant du règlement du stage).

Deux types de licences (cotisations annuelles) sont proposées :

DKite-School - Fabien MARKEY - 10 Rue Paul Machy - 59240 - DUNKERQUE - Portable : 06.63.61.54.04

N° SIRET : 50251175100013 Déclaration d'établissement sportif : ET001315 N° Agrément FFVL: 10913

- Licence « élève » à 25 € : qui vous couvrira en Responsabilité Civile uniquement, lors de votre pratique du Kitesurf en école.

- Licence « kite » (élève + pratiquant) à 39 € : elle a les mêmes caractéristiques que la licence « élève », mais vous couvrira également en Responsabilité Civile dans votre pratique personnelle.

En complément, la FFVL propose de manière facultative une assurance Individuelle Accident, ainsi qu'une Assurance Rapatriement (pour tout renseignement s'adresser au moniteur).

## 4) AGES MINIMUM.

Les conditions requises pour les mineurs sont :

- Age minimum : 13/14 ans
- Poids minimum : 45 kg

Présenter le jour du démarrage du stage un certificat de natation 50 m départ plongé réalisé par un professionnel **(obligatoire)**.

## 5) ORGANISATION DES SEANCES.

Les horaires de séance et heure de RDV du premier jour du stage vous seront communiquer la veille au soir (entre 20h et 21h30 par notre moniteur) et ceci afin de s'adapter le mieux possible à la fenêtre météo et au marée. Les horaires donnés à titre indicatif lors de l'inscription sont susceptibles d'être modifiés.

Chaque séance de cours à une durée maximum de 3 à 4 heures (variation en fonction de votre niveau de fatigue personnel), sauf les cours particuliers et séance traction terrestre (2 heures). Sont inclus dans une séance : l'accueil, l'habillage et le déshabillage du stagiaire, le choix du matériel, les cours théoriques et le déplacement sur site. En cas d'arrivée tardive ou de départ du stagiaire avant la fin du cours, il ne pourra être effectué de remboursement du cours. Le stagiaire s'engage à respecter les consignes de sécurité et les limites du plan d'eau et de la plage définies par le moniteur.

## 6) ANNULATION.

Au cas où les conditions météorologiques ou autre phénomène ne permettent pas de débiter le cours, des activités annexes vous seront proposées sur une séance (cours théorique, Mountainboard ou buggy initiation waterstart avec notre zodiac et travail sur la glisse)

le moniteur se réserve le droit de reporter les autres séances à un horaire ou à une date ultérieure, à définir avec le stagiaire. Si aucune date ne peut convenir, le remboursement de la séance sera effectué.

En cas d'annulation de la part du stagiaire :

- au delà de 25 jours avant le début de votre stage, les arrhes sont remboursées.
- à moins de 25 jours du début du stage, les arrhes sont conservées.

Tous cours entamés depuis plus de 3 heures sera considéré comme effectués, quelque soit l'évolution des conditions météorologiques.

**Tout stage commencé est dû dans son intégralité.**

En cas de désistement de notre Part, une nouvelle date vous sera proposée où vos arrhes sont remboursés.

